

Laboratoire d'Excellence HASTEC

Rapport conclusif du contrat post-doctoral de

Diego Carnevale

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - EA 127 « Modernités et Révolutions » - Centre d'histoire des sciences et d'histoire des techniques (CH2ST)

De la puanteur au miasme. Aux origines de la lutte contre la sépulture urbaine en France : science, religion et société (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècle)

Correspondant scientifique : M. Bruno Belhoste (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Programmes collaboratifs 2 « *Savoirs scientifiques, savoirs religieux, savoirs sociaux* » et 6 « *Culture des sciences et technologie des savoirs* »

Année universitaire 2012-2013

Sommaire

1. Rapport de recherche	2
1.1 Résumé du projet	2
1.2 Développement et résultats des recherches	4
1.3 Publications concernant la recherche effectuée	8
1.4 Autres publications liées aux programmes collaboratifs.....	11
1.5 Autres publications	14
2. Rapport d'activité.....	16
2.1 Séminaires et journées d'études	16
2.2 Colloques	20
2.3 Participation en tant que auditeur à des séminaires et colloques.....	22
2.4 Operations scientifiques proposées durant le contrat	23
Bibliographie essentielle.....	27

1. Rapport de recherche

1.1 Résumé du projet

Dans les vingt dernières années, les recherches de thanatologie historique en Europe se sont multipliées, en suivant de nouvelles directions par rapport aux études précédentes, consacrées principalement à explorer l'univers mental des sociétés du passé face à un événement culturel de première importance comme le « dernier passage ». Le cadre historiographique qui a le plus bénéficié de cette nouvelle orientation est l'étude des réformes funéraires entre XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle (voir bibliographie essentielle en annexe).

S'il est vrai, en effet, que l'implantation complète des cimetières extra-muros se réalisa durant les périodes révolutionnaire, puis de l'Empire et enfin celle de la Restauration ; la littérature montre que la réforme qui est intervenue au cours du XVIII^{ème} siècle est la résultante de synergies de savoirs médicaux, d'aspirations d'intellectuels et d'une partie du pouvoir ecclésiastique et, enfin, de projets politiques des administrateurs centraux et périphériques ; parce que, tous cherchaient à soustraire la gestion de la mort à l'exclusive domination religieuse et privée.

Les premières études sur l'histoire de la mort soulignaient déjà la substantielle nouveauté de cette transformation pour tout l'Occident catholique. Philippe Ariès et Michel Vovelle, bien qu'avec des méthodologies différentes, sont arrivés à des résultats très similaires. Tous les deux, en effet, ont relevé dans la période 1760-1815 des éléments décisifs qui remettent en question le système séculaire de références culturelles et matérielles, relatif à la gestion des sépultures. Toutefois, il existe très peu de recherches menées sur la période précédente, que la récente historiographie concernant d'autres réalités européennes a jugé crucial pour la naissance du mouvement contraire à la sépulture intra-muros.

Quels furent les temporalités et les moyens de transmission des opinions des

hommes de lettres, de sciences et de religion ? Quels furent les espaces de la controverse ? Fut-elle internationale dès avant le siècle des Lumières ? Et encore, comment est-elle entrée dans le discours institutionnel en France ? Comment s'est réalisée la transmission – rapide – des théories « miasmatiques » du milieu intellectuel aux différents niveaux de la société ?

L'objectif de la recherche proposée était donc de reconstruire le discours intellectuel produit en France c'est-à-dire celui de l'adversité face à la sépulture urbaine, ainsi que les moyens mis en œuvre pour diffuser cette idée dans la société. La période étudiée se concentre sur les dernières années du XVII^{ème} siècle jusqu'aux années 1750. Quatre axes de recherche ont été sélectionnés :

1. Vérifier l'existence des liens entre les hommes de lettres qui ont abordé le sujet, afin de comprendre l'espace du débat (local ? national ? continental ?) et les influences réciproques.
2. Vérifier l'existence de savoirs alternatifs ou la survivance de conceptions traditionnelles ainsi que le parcours qui a conduit à leur marginalisation.
3. Le repérage des principaux sujets (physiques ou institutionnels) porteurs du savoir élaboré par la réflexion intellectuelle sur la sépulture et leurs contacts avec les autres acteurs sociaux dans un contexte sélectionné, celui de la ville de Paris.
4. Analyser les transformations – ou les persistances – des procédures d'inhumation survenues en conséquence de la diffusion des théories miasmatiques.

1.2 Développement et résultats des recherches

Après deux mois (novembre et décembre 2012) consacrés à la mise à point de la bibliographie et à l'identification de sources supplémentaires d'archives exploitables, au-delà de celles déjà identifiées avant le début du contrat HASTEC, nous avons commencé le dépouillement du corpus (janvier-mai 2013).

Pour reconstruire le parcours intellectuel du néohippocratismes et des théories miasmatiques en France, notamment par rapport à la sépulture, un corpus assez hétérogène composé de livres, mémoires des académies scientifiques, articles de journaux et de revues de médecine a été examiné. Ces derniers ont donné les résultats les plus intéressants, car ils témoignent de l'attention précoce du milieu savant au problème sanitaire des vapeurs émanant des sépultures bien avant la publication des très connues *Lettres sur la sépulture dans les églises* (Caen, 1745) de l'abbé Charles-Gabriel Porée, jugées par l'historiographie précédente comme le début de la querelle scientifique sur les cimetières en France.

Les textes dépouillés sont les suivants :

- Claude Brunet, *Le Progrès de la médecine, contenant un recueil de tout ce qui s'observe de singulier par rapport à sa théorie et à sa pratique, avec un jugement sur toute sorte d'ouvrages de physique et de nouvelles explications des principaux phénomènes de la nature* [Paris, 1685, 3 vol. – ivi, 1697, 5 vol. – ivi, 1698, 6 vol. – 1700, 8 vol].
- Nicolas de Blegny, *Les Nouvelles découvertes sur toutes les parties de la médecine*, Paris, 1679-1681, 3 vol.
- *Journal de médecine ou Observations des plus fameux médecins*,

chirurgiens et anatomistes de l'Europe, tirées des journaux des païs étrangers et des [...] mémoires particuliers... [Paris, janvier-juin 1683, 6 vol. – avril-octobre 1686, 3 vol.].

- *Journal de sçavans*, 1665-1750.

- *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, recueillis par l'ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur prince Souverain de Dombes [Mémoires des Trévoux], 1701-1750.

- *Histoire de l'Académie royale des Sciences [...] avec les Mémoires de Mathématiques et de Physique*. Tirés des registres de cette Académie, 1666-1750.

La majorité de ce matériel est gardée à la Bibliothèque Nationale de France (BNF), mais une partie considérable du dépouillement a eu lieu en exploitant les ressources numériques mises à disposition par plusieurs plateformes (notamment *Gallica* et *Google Books*).

Tout d'abord, il faut remarquer la dimension transnationale du débat scientifique. Le *Journal de sçavans* et les *Mémoires des Trévoux*, en particulier, référençaient et commentaient régulièrement la parution d'ouvrages qui ont contribué à divulguer l'idée du rapport entre la sépulture urbaine et les maladies épidémiques (Ramazzini, Lancisi, Garmann, Arbuthnot).

Cependant, c'est à partir de la fin du Moyen Âge que le corps mort fait l'objet d'une action pédagogique menée par les élites scientifiques et politiques au nom de la santé publique et du bien de la collectivité. Les effets de la putréfaction des ordures organiques, incluant les cadavres, ont toujours été surveillés par les autorités. Par conséquent, nous constatons que l'attention portée aux questions de

décompositions des corps se fait plus intense au cours des siècles de la période moderne. Elle semble être le résultat du développement du pouvoir étatique et de ses structures bureaucratiques plutôt que celui du savoir médical.

Ce dernier, malgré un indéniable bouleversement des connaissances concernant l'anatomie, n'atteste pas un changement de la même importance à l'égard de l'épidémiologie et des études sur l'origine des maladies contagieuses. Nous avons pu vérifier que la superposition de plusieurs paradigmes, dont l'affirmation sur une vaste échelle ne dépendait pas uniquement de leur valeur euristique. Il faut prendre en compte le fait que divers facteurs (religieux, socio-culturels, politiques, institutionnels) interviennent dans la définition du savoir médical et dans la traduction thérapeutique de cette élaboration savante.

Concernant la sépulture, et plus généralement le traitement du cadavre, la cohabitation de ces facteurs est assez visible. D'une part, il y a un objet (le corps mort) que la doctrine médicale vise à éloigner pour protéger les vivants des infections qu'il peut dégager ; d'autre part il y a un défunt dont il faut respecter et honorer la mémoire. C'est dans ce dualisme que demeure le caractère ambivalent des comportements à son égard. Par conséquent, il est fondamental de comprendre les retombées matérielles de ces savoirs conçus autour de l'inhumation. Pour cette raison, nous avons analysé l'usage qui en a été fait par certains sujets institutionnels dans le contexte parisien.

La recherche conduite sur la documentation gardée aux archives et dans les bibliothèques a été particulièrement fructueuse. Au sujet de la question de la sépulture, les fonds des établissements de soins, conservés aux Archives de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AAH-HP) se sont révélés très riches ; d'autant qu'ils ont été très peu exploités par l'historiographie précédente.

Les registres des délibérations du Bureau de l'Hôtel-Dieu et les dossiers de l'Hôpital de la Trinité permettent de reconstruire l'histoire de la création du cimetière dit de Clamart, limité par les actuels boulevard Saint Marcel, rue de Fer-au-Moulin et rue Fosses Saint-Marcel, qui à l'époque étaient sur la borne sud-est de la ville. Il s'agit d'un établissement qui a été ouvert le 12 février 1673 pour y

enterrer toutes les personnes décédées à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital de la Trinité dont les familles ne pouvaient pas assurer les frais d'inhumation au cimetière des Innocents. On peut juger ce cimetière à juste titre comme un site d'inhumation extra-urbain, d'autant plus que le débat qui a précédé sa création portait sur les dangers sanitaires des cimetières proches des hôpitaux.

Un autre sujet institutionnel inclus dans la recherche a été le Procureur général du roi au Parlement de Paris. On sait que cette charge fut une prérogative de la famille Joly de Fleury pour tout le XVIII^{ème} siècle. Les manuscrits de la *Collection Joly de Fleury*, conservée à la BNF, rassemblent de nombreux documents sur la gestion des sépultures à Paris, réunis à l'occasion de la Déclaration royale sur les sépultures du 1776. En outre, toujours à la BNF, nous avons exploité les manuscrits de la *Collection Delamare*, formée par le commissaire Nicolas Delamare sur l'administration et la police à Paris et en France.

L'attention portée par Delamare aux problèmes de la sépulture intra-muros nous ont conduit à enquêter dans les archives de la Lieutenance de police, gardées aux Archives Nationales de France dans la série Y (*Châtelet de Paris*). Compte tenu de l'ampleur de cette documentation, nous avons limité notre sondage à un échantillon sélectionné parmi les archives des commissaires de police durant la première moitié du siècle. Il s'agit de la documentation résultante de l'activité quotidienne des commissaires, par conséquent les sujets traités sont très nombreux.

Nous avons focalisé l'attention sur les affaires concernant les cimetières mais aussi sur tout ce qui était lié au traitement du cadavre. Ce dernier point a fourni des résultats très intéressants, notamment à propos des corps abandonnés et des suicidés, qui posaient plusieurs problèmes à différents niveaux : de l'identification à la sépulture elle-même.

L'ensemble des sources réunies a été analysé au cours de la période juin-août 2013, tandis qu'en septembre et octobre nous avons effectué d'autres visites aux Archives Nationales, permettant de contrôler et d'intégrer de nouvelles sources au corpus.

Les résultats invitent à nuancer profondément – voire être repenser – l'idée de lutte contre la sépulture urbaine à la fois comme la première conquête d'une naissante politique hygiéniste et de la montée d'une nouvelle sensibilité à l'égard des mauvaises odeurs. En revanche, la documentation montre l'intervention de plusieurs instances dans l'affaire des cimetières parisiens, dont certaines étaient très distantes des problèmes concernant la santé publique.

En outre, la recherche conduite sur les sources policières a révélé plusieurs éléments très intéressants autour du traitement du cadavre, notamment dans les cas où la cause de la mort était incertaine, montrant la participation d'un vaste ensemble d'acteurs appelés à fournir leur avis à cet égard. Cela nous a encouragé à élargir notre perspective en assumant aussi une perspective comparative.

1.3 Publications concernant la recherche effectuée

Comme cela a été évoqué dans le paragraphe précédent, les recherches conduites pour le cas parisien ont donné des résultats très encourageants qui mériteraient certainement des approfondissements ultérieurs. En ce qui concerne les résultats obtenus durant cette année de recherche, deux publications sont en cours de rédaction, dont une a été déjà acceptée pour un ouvrage collectif à paraître en 2014.

La première publication, en cours de rédaction (en français), a été prévue sur la forme d'un article de revue scientifique à proposer durant l'année 2014. Les contenus de la publication prennent en compte les problématiques évoquées aux points 1 et 4 des objectifs de la recherche : vérifier l'existence de contacts parmi les hommes de lettres qui ont abordé le sujet, afin de comprendre l'espace du débat et les influences réciproques ; analyser les transformations et les persistances dans les procédures d'inhumation survenues en conséquence de la diffusion des théories miasmatiques.

L'article est partagé en deux sections. La première section vise à montrer l'attention portée à la sépulture urbaine dans le débat savant européen de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle. L'objectif est de relier les récentes acquisitions de l'historiographie avec les résultats de l'enquête que nous avons conduite sur le milieu français.

La deuxième section est centrée sur le cas parisien entre les années 1660-1690. Ici, nous allons aborder les retombées concrètes du débat savant autour de la sépulture dans le cadre des réformes institutionnelles encouragées par Louis XIV. Au cœur de ces réformes il y avait – certes – les politiques de santé publique, mais également les projets d'aménagement de l'espace parisien.

La deuxième publication en préparation (en anglais) a été déjà acceptée pour un volume collectif intitulé *The Corpse of Evidence. Cadavers and proofs in early modern European forensic medicine*, dirigé par Francesco Paolo De Ceglia (Università degli Studi di Bari "Aldo Moro"), dont la parution est prévue en 2014. Il s'agit d'un ouvrage visant à évaluer le développement des pratiques d'interrogation et d'enquête sur le corps mort au cours de la période moderne par le biais d'une série d'études de cas.

La contribution que nous avons proposée pour cet ouvrage porte le titre provisoire *Investigate the Corpse in the Eighteenth century Paris and Naples: Magistrates, Priests, and Physicians*. Le but est de fournir une analyse comparée de l'action institutionnelle autour du corps mort quand ce dernier a fait l'objet d'une enquête. Naples et Paris au XVIII^{ème} siècle étaient les deux villes européennes les plus peuplées après Londres. Par conséquent, les enquêtes menées sur les cadavres, souvent commandées par les autorités judiciaires, étaient assez courantes. Même au contraire, elles faisaient partie des activités quotidiennes des acteurs institutionnels chargés de la tâche.

L'article vise à montrer les interactions entre ces acteurs, considérant chacun dans l'exercice de ses fonctions. L'attention a été focalisée aussi bien sur les conflits

que sur la dimension quotidienne, et prend donc en compte la question de la collaboration des acteurs institutionnels. En effet, les études d'histoire des institutions d'Ancien Régime portent généralement beaucoup d'attention aux conflits de juridiction ou à la compétition entre les acteurs institutionnels chargés d'accomplir des tâches dans le même domaine. En revanche, les études sur les mécanismes d'interaction entre divers bureaux obligés de travailler ensemble sont peu développées.

Lorsque les circonstances d'une mort n'étaient pas claires, un conseil d'experts était formé, chacun allant de sa propre expertise. Ce dernier pouvait être composé d'un chirurgien, qui avait le devoir de vérifier les causes de la mort ; d'un officier royal (ou municipal), chargé d'empêcher tout bouleversement de l'ordre public en éclairant la nature de l'événement ; d'un curé, qui devait témoigner de la condition spirituelle du défunt (par exemple dans le cas d'une mort subite), ou qui devait trancher les questions liées à la sépulture dans l'éventualité d'un suicide ou d'individus qui ne professaient pas la foi catholique ; et enfin d'un notaire, qui rédigeait un procès-verbal de l'événement si un procès était ouvert pour la succession. Enfin, selon les circonstances, il pouvait aussi y avoir dans ce conseil, différents artisans convoqués par les autorités comme des apothicaires s'il y avait soupçon d'un empoisonnement.

Cette contribution est aussi très importante pour les recherches historiques sur le corps, qui n'ont cessé d'être développées depuis plusieurs années, mais en étant axées presque exclusivement que sur le corps vivant, négligeant souvent le cadavre. Cependant ce dernier est aussi un vecteur d'identité, de la personne, de l'individu, et il constitue un objet dont la gestion se trouve au confluent du public et du privé.

Concernant les sources, la documentation utilisée pour analyser la réalité parisienne est la même que celle indiquée dans le paragraphe précédent, notamment les sources policières. Pour le cas napolitain, nous avons appuyé nos évaluations sur une documentation presque inédite qui avait été dépouillée au cours de la recherche doctorale (cf. le paragraphe suivant) mais qui n'avaient pas été incluses dans la rédaction finale. Il s'agit principalement de sources produites par les institutions

ecclésiastiques et judiciaires, car en comparaison à Paris, il y a peu d'archives de police.

1.4 Autres publications liées aux programmes collaboratifs

Durant le séjour effectué à Paris dans le cadre du LabEx HASTEC, nous avons eu la possibilité d'être associé à d'autres projets éditoriaux, qui faisaient notamment suite à des participations à des rencontres scientifiques au cours de l'année, qui seront développés dans la seconde partie de ce rapport.

En premier lieu, la rédaction du manuscrit tiré de la thèse de doctorat (soutenue en janvier 2011) est arrivée à son terme. La parution est prévue en 2014 dans la Collection de l'École française de Rome, avec le titre : *L'Affare dei morti. Mercato funerario, politica e gestione della sepoltura a Napoli (secoli XVII-XIX)*.

Il analyse les changements et les continuités dans les modalités de gestion de la mort dans la ville de Naples entre la fin de l'Ancien Régime, les réformes napoléoniennes et la restauration, jusqu'à l'unité de l'Italie (1861). Les aspects auxquels les plus importants sont :

1 – Le parcours politico-institutionnel qui conduisit à la réglementation de la matière funéraire, en évaluant l'impact social de ces processus et les contre-mesures adoptées par les organes administratifs.

2 – Les intérêts économiques concernant la mort sous l'Ancien Régime, et leurs transformations pendant la période révolutionnaire et napoléonienne jusqu'à la Restauration.

3 – Le débat intellectuel, en particulier dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, sur le déplacement des sépultures hors de l'espace urbain.

L'année passée à Paris a permis ainsi d'élargir et de mettre à jour la bibliographie, deux ans après de la soutenance. En outre, les recherches conduites

aux Archives Nationales et à la BNF ont fourni de nombreux éléments de comparaison entre la réalité parisienne et celle napolitaine à une même époque. Cela a donné à ce travail la possibilité d'être décloisonné d'une échelle locale en mettant en lumière deux points qui ont pu être largement développés.

Le premier point concerne la dimension européenne du débat autour de la sépulture urbaine et, plus généralement, l'intense circulation des savoirs administratifs relatifs à la santé publique au début du XVIII^{ème} siècle. Diverses mesures sur l'entretien de l'espace sépulcral ont été prises à Paris et à Naples presque à la même période, ce qui laisse supposer une communication intense, voire un processus d'émulation. D'ailleurs, les sources françaises montrent la conscience des institutions, et par là même, l'intérêt qu'elles portaient alors à l'organisation de l'espace urbain dans les grandes villes de la péninsule italienne (notamment Rome, Naples et Venise).

L'autre point est un corollaire du précédent. Compte tenu de la possible comparaison entre deux grandes réalités de l'Ancien Régime européen, nous avons pu comprendre de manière beaucoup plus ponctuelle, les spécificités du cas napolitain, en identifiant ce qui était allogène ou commun à d'autres contextes.

Au cours de la période passée à Paris nous avons aussi participé à la réalisation d'un ouvrage collectif (en italien) intitulé *Le dimensioni della linea. Storia dei confini tra vita e morte*, à paraître en 2014. Le volume, dirigé par Francesco Paolo De Ceglia (Università degli Studi di Bari "Aldo Moro"), retrace l'histoire de l'idée de mort et les pratiques concernant la vérification du décès, de l'antiquité à nos jours.

Depuis les périodes les plus anciennes, médecins, philosophes et théologiens, se sont efforcés, en effet, de dessiner les frontières entre la vie et la mort, que les générations successives ont souvent effacées ou redessinées. De la même manière, les techniques développées pour diagnostiquer la mort (un miroir au-dessous de la bouche, une tasse avec de l'eau sur la poitrine, jusqu'à l'électro-encéphalographie), toujours réputées comme très fiables, ont été aussitôt jugées dramatiquement peu sûres.

Cette contribution au volume est intitulée *Medicina, religione e credenze nella valutazione dei segni di vita e di morte: la prima età moderna*. L'objectif a été de réfléchir sur les données apportées par l'historiographie la plus récente sur la vérification des signes de mort entre XV^{ème} et XVI^{ème} siècle.

À l'échelle européenne, l'élaboration savante était encore très liée aux structures de la société du Moyen Âge. Le strict rapport entre connaissances médicales, croyances et ritualité (officielle et non) pénétrait les comportements de ceux qui vivaient une interaction quotidienne avec le décès. Ces comportements habituellement autorisés par les autorités publiques, même quand ils étaient jugés comme non orthodoxes, permettaient de sauvegarder la communauté de troubles encore plus traumatiques.

L'omniprésence de la composante surnaturelle participait de l'affaiblissement de la frontière entre la vie et la mort : par exemple la croyance dans les miracles rendait les interprétations des médecins très fragiles aux yeux des fidèles. D'ailleurs, la pensée médicale elle-même n'a jamais été déconnectée des sujets et des impulsions de la religion officielle.

En effet, si les thérapeutes étaient peu stimulés pour innover les techniques de vérification du décès, qui favorisaient plutôt l'éclaircissement et la diffusion de la doctrine classique ; leur intérêt, au contraire, était poussé par le débat sur la définition des phénomènes naturels – et non – par la problématique de la mort et du cadavre. La réforme protestante, elle, favorisa ce débat dans toute l'Europe, en raison notamment des orientations différentes qui prévalent à cette confession ; et il est très probable que les évaluations opposées aient influencé les attitudes politiques et religieuses des personnes impliquées. Toutefois, les conséquences de cette évolution durant le XVII^{ème} siècle ont eu, le siècle suivant, d'importantes retombées sur la querelle relative à l'évaluation plus sûre des signes de mort dans le cas d'un décès apparent.

1.5 Autres publications

Article de revue à comité de lecture : « Storia di un mestiere qualunque. L'arte dei beccamorti a Napoli in età moderna », *Quaderni storici*, 141, 2012, 3, p. 825-856.

Résumé : l'article analyse la profession de fossoyeur à Naples entre la seconde moitié du XVII^{ème} siècle et le début du XIX^{ème}. L'attention a surtout été portée sur les dynamiques corporatistes et la question du préjugé culturel traditionnellement attribué à ceux qui exerçaient ce métier. Selon un pan de l'historiographie, ce préjugé était une conséquence de l'appartenance des fossoyeurs à la catégorie des « métiers infamants » : une invention des jurisconsultes du Moyen Âge utilisée jusqu'à la fin de l'Ancien Régime dans la plupart des régions de l'Europe. Cette catégorie consistait en une réduction importante de la capacité juridique de celui qui exerçait le métier concerné. L'objectif de la recherche est de montrer l'inconsistance de cette assimilation par une reconstruction du contexte institutionnel et socio-économique dans lequel agissaient les opérateurs funèbres napolitains, en s'appuyant sur le cas d'une famille qui vécut une ascension sociale importante.

Actes de colloque : « La morte del soldato. Ospedali, pensioni di guerra e funerali di Stato nel Decennio francese », in R. De Lorenzo (dir.), *Ordine e disordine. Amministrazione e mondo militare nel Decennio francese*, atti del sesto seminario di studi "Decennio francese", Vibo Valentia-Tropea 2-4 ottobre 2008, Napoli, Giannini, 2013, p. 409-427.

Résumé : l'essai analyse l'assistance médicale et spirituelle fournies aux soldats de l'Armée de Naples pendant la domination napoléonienne (1806-1815). Nous avons étudié le réseau des subsides pour les invalides, les veuves et les orphelins de guerre mis en place par les

nouveaux gouvernants en le comparant avec le système existant précédemment sous l'Ancien Régime. Enfin, l'attention a été portée sur les honneurs funèbres rendus aux militaires et aux membres du gouvernement (aussi considérés comme des militaires), en s'appuyant sur l'exemple des obsèques de Christophe Saliceti, ministre de la Police de Joseph Bonaparte.

Recension critique : « Le incerte strade dell'estraneità », in *Storica*, 46, 2010, p. 169-178, recension de S. Cerutti, *Etrangers. Etude d'une condition d'incertitude dans la société d'Ancien Régime*, Bayard, Montrouge, 2012.

Compte rendu de *Tribunal der Barbaren? Deutschland und die Inquisition in der Frühen Neuzeit*, A. Burkardt, G. Schwerhoff (dir.), UVK Verlagsgesellschaft mbH, Konstanz und München, 2012 ; à paraître dans *Società e storia*, 2014

Compte rendu de A. Hugon, *Naples insurgée, 1647-1648. De l'événement à la mémoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, à paraître dans *Dix-septième siècle*, 2014.

2. Rapport d'activité

Au cours du contrat post-doctoral j'ai participé en tant qu'organisateur ou intervenant à plusieurs manifestations scientifiques en France et en Italie. Les sujets abordés sont tous liés aux thématiques des deux programmes collaboratifs HASTEC dans lesquels mon travail de recherche était inséré : le programme collaboratif n° 2 : *Savoirs scientifiques, savoirs religieux, savoirs sociaux* ; et le programme collaboratif n° 6 : *Culture des sciences et technologie des savoirs*.

En outre, j'ai fréquenté en tant qu'auditeur certains séminaires organisés au sein de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

2.1 Séminaires et journées d'études

À partir de janvier 2013, j'ai été impliqué dans l'organisation du séminaire d'histoire des sciences de l'Université de Paris 1 en collaboration avec Bruno Belhoste, Jean-Luc Chappey, Stéphane Lamassé et Julien Vincent. Il s'agit d'un séminaire, ouvert aux étudiants de master, aux doctorants et aux chercheurs et enseignants-chercheurs, avec une double ambition : faire le point sur les recherches et les perspectives historiographiques les plus récentes en histoire des sciences et réunir des spécialistes d'histoire des sciences et des spécialistes venus d'autres horizons.

En alternant des séances méthodologiques à des présentations de travaux en cours, l'objectif a été de placer l'histoire des sciences au cœur des questionnements historiographiques actuels afin d'élaborer en commun de nouvelles perspectives de recherches.

Par conséquent nous avons décidé de consacrer le séminaire à « *Pour une histoire politique des sciences : enjeux, méthodes, questions* ». L'idée de base a été de repenser à la fois les échelles, les acteurs et les lieux de l'histoire des sciences à partir du politique et des dynamiques politiques et à partir d'objets scientifiques.

Le séminaire s'est déroulé en 10 séances, entre février et juin 2013, dont j'ai contribué à l'organisation de trois :

Séance 5 (04/04) : *Science et politique autour des animaux*. Autour de l'ouvrage d'Eric Baratay *Le point de vue animal, une autre version de l'histoire*, Paris, Seuil, 2011. En collaboration avec Julien Vincent.

Séance 6 (18/04) : *Pour une histoire politique de la médecine*. Avec Anne Carol (Aix-Marseille Université), autour de son ouvrage *Physiologie de la Veuve. Une histoire médicale de la guillotine*, Seyssel, Champ Vallon, 2012. En collaboration avec Jean-Luc Chappey.

Séance 10 (13/06) : *Qu'est-ce qu'une histoire politique de l'hygiénisme ?* Avec Gérard Jorland (EHESS), autour de son ouvrage *Une société à soigner : hygiène et salubrité publique en France au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 2010. En collaboration avec Julien Vincent.

Entre mars et juin 2013, j'ai aussi participé au séminaire organisé par Serenella Nonnis Vigliante (Université Paris 13, *Politecnico* di Torino) et Alessandro Manna (EHESS) auprès de l'École de Hautes Études en Sciences Sociales, intitulé : *Histoire du corps mort en époque contemporaine : hygiène, idéologie, religion, culture dans la construction de politiques funéraire. XIX^{ème}-XXI^{ème} siècles*.

En particulier, le 3 mai, j'ai participé à la journée d'études conclusive de ce

cycle des séminaires, organisée à l'EHESS, autour du thème *Regard interdisciplinaire sur l'histoire du corps mort*. J'ai présenté une intervention sur le traitement des cadavres des juifs et des musulmans à Naples entre XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle.

Le 12 avril 2013, j'ai participé à la journée d'étude des jeunes chercheurs du LabEx HASTEC, organisée à Paris par Francesco Massa (EPHE-HASTEC) et José Lanzarote-Guiral (Centre Alexandre Koyré-HASTEC) auprès de l'École Pratique des Hautes Études. Titre de l'exposé : *La controverse des cimetières à Paris au XVIII^{ème} siècle : un problème de santé publique ?*

Le 6 juin 2013, j'ai participé aux 3^{èmes} Rencontres d'histoire de Paris (Moyen Âge et Époque moderne), organisé par Vincent Denis (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut Universitaire de France) et Julie Claustre-Mayade (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) aux Archives Nationales. L'initiative était consacrée à « *L'action policière à Paris : acteurs, espaces, résistances du Moyen Âge à la Révolution française* ». Mon intervention, intitulée *Les cimetières à Paris au XVIII^{ème} siècle : problèmes de police, de santé et d'aménagement de l'espace urbain*, a été une occasion précieuse pour illustrer un premier bilan des recherches que j'ai conduites dans le cadre du contrat post-doctoral HASTEC.

Tout d'abord, j'ai essayé de monter les caractéristiques principales de l'espace sépulcral parisien au début du XVIII^{ème} siècle et de la pluralité des sujets qu'y insistait. En suite j'ai focalisé l'attention sur le cimetière des Saints Innocents. Cette nécropole représentait un véritable espace d'interaction sociale, dont la sépulture des morts n'était qu'un élément parmi les autres. Le site était l'une des places marchandes les plus animées de la ville ; un lieu de commerce, de loisir, et de rencontre. Comment était-il possible qu'un lieu consacré pût admettre ces activités profanes ?

En effet, les lois de l'Église défendaient de danser, jouer, tenir des foires et marchés dans les cimetières, notamment les jours des fêtes. La distribution et l'utilisation minutieuse de l'espace à son intérieur rendait acceptable, notamment pour les autorités ecclésiastiques, cette apparence illégale. Le cimetière parisien se

présente donc comme un espace de sépulture, de culte, de commerce, de sociabilité et d'habitation. Malgré son importance, la santé publique n'était pas le seul problème lié à ces lieux.

En déplaçant le regard sur les institutions qui insistaient sur l'espace sépulcral, une gestion mixte de ce dernier apparaît. En effet, les cimetières paroissiaux appartenaient aux paroisses, et ils étaient gérés par les fabriques, à l'exception des cimetières avec un statut particulier comme celui des Saints Innocents (qui n'appartenait pas à la paroisse de ce nom, mais au chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois pour une partie et pour une autre partie à l'hôpital Sainte-Catherine et à l'Hôtel-Dieu) ou encore ceux de propriété des hôpitaux. Par conséquent, la juridiction spirituelle des cimetières était sous l'autorité de l'archevêque de Paris, tandis que celle séculière semble demeurer aux mains du Parlement de Paris, au moins à partir de la moitié du XVII^{ème} siècle. La municipalité de la capitale, en revanche, ne participait pas dans la gestion des établissements de sépulture.

Au cours de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, la nouvelle Lieutenance de police rentra dans la gestion des affaires relatives aux cimetières, en vertu, notamment, de ses compétences en matière d'assainissement de la ville et de gestion de la voirie urbaine, mais pas seulement. En effet, l'intervention de cette nouvelle institution était particulièrement visible dans l'intendance des sépultures des non-catholiques. Les commissaires de chaque quartier de la capitale devaient se coordonner avec l'autorité religieuse pour assurer les funérailles de ces non catholiques en toute discrétion.

L'intervention de l'institution policière a multiplié les sujets qui insistaient sur l'administration des lieux de sépulture, en ajoutant la Couronne au Parlement et à l'Église. Cette attention pour les sépulcres de la capitale grandit parallèlement à la réduction de l'espace à son intérieur : soit à cause de la politique d'aménagement promue par le gouvernement, soit par le simple essor démographique, qui favorise la spéculation foncière. Il est, en effet, fort probable que ces derniers éléments aient joué un rôle important, peut-être primaire, dans la promotion de l'expulsion des

sépultures parisiennes hors l'enceinte de la ville.

2.2 Colloques

1. Le 18 mai 2013, j'ai présenté une communication intitulée *Il corpo dell'altro. Sepolture ebraiche e musulmane nella Napoli del Settecento* au colloque international *Napoli e il Mediterraneo nel XVIII secolo. Scambi, immagini, culture*, organisé par Anna Maria Rao (Università degli Studi di Napoli « Federico II ») à Naples auprès de la Società Napoletana di Storia Patria.

Au cœur de ma communication, qui sera publiée dans les actes du colloque (à paraître en 2014), j'ai essayé de montrer les attitudes des institutions napolitaines à l'égard de la sépulture des non-chrétiens durant une période d'ouverture du Royaume aux commerces internationaux.

L'historiographie connaît très bien les critères adoptés par les sociétés du passé pour bâtir l'image négative de l'altérité. La construction de ces modèles n'était pas la conséquence uniquement d'un acte officiel ou d'une assertion théologique. Le niveau des pratiques quotidiennes : le langage, les vêtements, les habitudes alimentaires, les rites, les gestes, et enfin les traits somatiques, contribuaient à former une culture visuelle stéréotypée que la majorité des hommes utilisaient pour jauger l'autre, aussi ceux qui étaient au sommet de la pyramide sociale.

Quel rôle avait la sépulture dans ce contexte ? Pendant l'Ancien Régime elle avait certainement une dimension à la fois symbolique et matérielle bien plus importante par rapport à aujourd'hui. En effet, le droit à la sépulture était fondamental dans la jurisprudence romaine et la doctrine du jusnaturalisme renforça cette conception en concevant la sépulture comme un droit naturel.

Si le cadre général est caractérisé par des dynamiques, notamment

d'exclusion ; les interactions concrètes des acteurs, dans le cas napolitain, nous montrent des espaces de tolérance, tout comme des phénomènes de radicalisation intense. Beaucoup de facteurs intervenaient dans ce dialogue : facteurs politiques, bien sûr, mais aussi militaires et commerciaux.

En 1734, le Royaume de Naples retrouva son autonomie avec l'arrivée de Charles de Bourbon. Au cours des années Quarante, le nouveau roi planifia toute une série de réformes institutionnelles et de nouveaux rapports politiques et commerciaux. Parmi ces initiatives, il y avait la réadmission des juifs, expulsés du Royaume par Charles V deux siècles auparavant, et un traité de paix avec l'Empire ottoman et ses vassaux barbaresques. La communication montre les problèmes abordés par le gouvernement napolitain pour créer des lieux de sépulture destinés à ces deux communautés face à l'opposition de l'Église et d'une partie de la société de la capitale.

2. Du 29 au 31 août, j'ai participé au colloque international *Le service public en Méditerranée au prisme des sciences sociales*, organisé au sein du programme TRANSPUME (Transformations du service public en Méditerranée) de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH), sous la coordination scientifique de Ghislaine Gallenga (Aix-Marseille Université). Le colloque a eu lieu à la MMSH d'Aix-en-Provence. La communication que j'ai présentée s'intitule *De l'œuvre miséricordieuse au service public. Contrôle et gestion de la sépulture des défunts entre l'Ancien Régime et le début du XIX^{ème} siècle : le cas de Naples*.

La communication a été centrée sur une période assez longue (1656-1815), avant pour but l'analyse des transformations dans la gestion des services funéraires dans la ville de Naples. Il s'agit d'un cas d'étude exceptionnel : tout d'abord, pour la dimension démographique (la ville plus vaste et peuplée de la Méditerranée après Istanbul durant toute la période considérée), qui comportait une attention toute particulière aux problèmes funéraires. Mais Naples était aussi un grand laboratoire des savoirs administratifs. La condition géopolitique de cette capitale, véritable « frontière d'Europe », a permis le croisement des différentes réflexions

européennes (anglaises, françaises, autrichiennes, espagnoles) sur l'administration de la chose publique et, parfois, l'expérimentation directe de certaines d'elles dans un cadre assez divers par rapport à celui d'élaboration initiale.

Au cours de la période prise pour analyse, on peut distinguer quatre administrations diverses de la ville (espagnole, autrichienne, bourbonnienne, napoléonienne). Chacune avec une conception différente de la notion de service public qui a été intégrée, modifiée, récupérée, bouleversée par les suivantes. La communication visait à montrer à la fois la complexe interaction entre ces différentes réflexions et les retombées matérielles sur la création d'un système de gestion publique des pompes funèbres et des sépultures.

Les communications de ce colloque ont été réunies pour constituer un livre collectif sur la naissance et le développement de la notion de service public dans les pays méditerranéens, à paraître en 2014 avec les Presses Universitaires de Provence.

2.3 Participation en tant que auditeur à des séminaires et colloques

« Religions, révolutions, transitions », organisé par P-A. Fabre, EHESS, du 6 novembre 2012 au 4 juin 2013.

« Histoire de la médecine et des savoirs sur le corps », organisé par R. Mandressi, EHESS, 18 novembre 2012 au 27 mai 2013.

« Gestion urbaine et maintien de l'ordre : institutions, compétences, pratiques (XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles) », organisé par B. Marin, EHESS (pôle régional de Marseille), du 24 octobre 2012 au 26 juin 2013.

2.4 Operations scientifiques proposées durant le contrat

Les thématiques développées dans mon projet de recherche, porté au sein du LabEx HASTEC, ont suscité l'intérêt de plusieurs membres statutaires du LabEx. Cela a stimulé un dialogue très fécond au cours des séminaires et d'autres occasions de rencontres scientifiques auxquels j'ai participé.

Le résultat de ce dialogue a été la proposition d'une opération scientifique entre plusieurs partenaires HASTEC lors de l'appel à projet 201 ; approuvée le 16 décembre 2013 par le conseil scientifique du LabEx à la suite d'une évaluation faite par des experts anonymes. L'initiative voit aussi la participation de chercheurs appartenant à un autre laboratoire d'excellence (le LabexMed), dans l'espoir de favoriser la collaboration inter-LabEx. Actuellement la proposition est dans l'attente de l'évaluation auprès du conseil scientifique du LabEx HASTEC.

L'objet de la proposition est un colloque international (européen) destiné à un public de chercheurs intéressé par l'histoire du corps, notamment des savoirs et des pratiques autour du cadavre.

Depuis une dizaine d'années, en effet, l'histoire du corps mort est entrée dans l'historiographie européenne et américaine. Parmi les différents aspects examinés, les manipulations du cadavre pour des raisons scientifiques ont été certainement le sujet le plus considéré par les historiens, notamment les dissections anatomiques et les autopsies judiciaires à partir de la fin du Moyen-Âge. Il s'agit, dans les deux cas, des techniques découlant essentiellement de la science médicale et de la pratique chirurgicale, mais qui impliquent en même temps plusieurs formes de savoirs : religieuses, sociales, juridiques. Ces savoirs ne sont pas toujours en accord avec les exigences exprimées par la médecine. Par conséquent, les recherches les plus récentes ont vérifié au fil du temps les divers niveaux d'interaction entre ces différentes dimensions et leurs retombées sur les techniques de dissection.

Les manipulations concernant la conservation et la préservation du corps mort ont quant à elles suscité une moindre attention. En effet, bien que les sociétés du

passé (ainsi que celles du présent) aient développé, dès le principe de décomposition connu, des techniques pour préserver les cadavres ; les productions scientifiques sur les savoirs et les techniques mêmes sont encore peu nombreuses.

Parfois, les raisons pour lesquelles le corps mort était conservé ont échappé au regard des historiens : si l'exigence d'exposer le cadavre du roi lors des cérémonies funèbres a fait l'objet de plusieurs enquêtes, on a en revanche consacré très peu d'attention à la conservation des corps pour l'identification judiciaire. Les techniques d'embaumement et leur retombées sociales demeurent encore très peu étudiées, notamment pour la période où elles étaient le plus répandues, c'est-à-dire au cours du XIX^{ème} siècle. Les méthodes d'analyse sur la conservation naturelle des corps morts, favorisées surtout par l'Église catholique pour vérifier la condition miraculeuse des cadavres réputés saints, ont également été négligées.

L'objectif du projet est donc de réunir, autour d'un problème spécifique de l'histoire du corps, et lors d'une rencontre scientifique, un groupe composé de spécialistes du domaine et de jeunes chercheurs qui s'y sont intéressés. Nous avons établi le cadre chronologique à partir des résultats de l'historiographie récente sur le corps. En effet, la Renaissance et la seconde moitié du XIX^{ème} siècle sont désormais considérées comme deux étapes décisives dans le long processus de « médicalisation » du corps, c'est-à-dire du parcours qui a conduit le savoir médical à atteindre une position prééminente par rapport aux autres savoirs qui interviennent dans la définition du statut du corps.

Une dimension européenne du colloque s'impose pour apprécier la circulation des modèles et des pratiques dans l'espace continental. Il ne s'agit pas seulement de comprendre les liens entre un savoir produit dans un contexte spécifique et un savoir construit ailleurs selon d'autres modalités, mais aussi de comprendre s'il y a eu une réflexion commune à l'échelle européenne autour de la thématique considérée.

L'opération implique les programmes collaboratifs du LabEx HASTEC 2 et 6. En effet l'ensemble des savoirs sur la nature qui se sont développés au cours de la période prise en compte ont modifié sensiblement la façon d'approcher le cadavre.

Il s'agit d'une véritable culture de science autour du corps mort dont les étapes n'ont pas encore été totalement analysées par les chercheurs, tandis que nous savons très peu de choses des technologies des savoirs impliquées (sauf à l'égard de la dissection anatomique).

Le projet s'intègre également parfaitement dans le sixième programme du LabEx, puisque la manipulation du corps mort est une activité au carrefour entre les savoirs (et les techniques) scientifiques, religieux, et sociaux. L'anthropologie historique nous a présenté le cadavre comme un centre d'attraction affective mais aussi de répulsion, à cause du pouvoir de contamination qui lui est attribué par les sociétés européennes. Cette condition ambivalente, imposée par la tradition, a dû se concilier avec la conception chrétienne du corps mort, destiné à la résurrection après la fin des temps. Finalement, les savoirs scientifiques, ainsi que ceux liés à l'artisanat et aux métiers, superposent leur conception du cadavre, en déterminant une tension permanente entre les trois pôles.

Le colloque est prévu pour la seconde moitié du mois de juin 2014, et il sera composé de deux jours de communications et d'une matinée avec une table ronde conclusive. Nous avons décidé de réunir 20 participants environ dont 12-15 invités. Les autres communications seront sélectionnées par le biais d'un appel d'offre soumis à l'avis d'un comité scientifique composé des participants actifs à l'opération.

Liste des participants actifs :

- Diego Carnevale (LabEx HASTEC – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Vincent Denis (LabEx HASTEC – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Rafael Mandressi (LabEx HASTEC – Centre Alexandre Koyré, CNRS)
- Pierre-Antoine Fabre (LabEx HASTEC – Centre d'Anthropologie Religieuse Européenne, CRH, EHESS)

- Anne Carol (LabexMed – Aix-Marseille Université)

L'opération présente plusieurs objectifs. En premier lieu, la publication d'un ouvrage collectif basé sur les suggestions et les recherches présentées au cours du colloque. Elle permettra ensuite l'élargissement des rapports scientifiques du LabEx HASTECC. En effet le cadre européen de l'opération offrira la possibilité d'inviter des experts de l'histoire des savoirs et des pratiques autour du corps mort provenant de contextes de recherche différents (Royaume-Uni, Italie, Espagne). Par conséquent, le colloque sera l'occasion pour ces chercheurs de prendre connaissance des programmes du LabEx et sans doute une occasion pour eux d'établir de nouvelles opérations à l'échelle européenne.

Les participants actifs souhaitent aussi que la réussite de l'opération puissent constituer un point de départ pour l'ouverture d'un chantier de travail plus vaste au sein du LabEx HASTECC. Enfin, la présence, parmi les laboratoires partenaires, des composantes d'un autre laboratoire d'excellence (LabexMed) donnera la possibilité d'établir des actions coordonnées inter-LabEx.

Fait à Aix-en-Provence le 19 décembre 2013

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne Carol', written in a cursive style.

Bibliographie essentielle

- ARIES Ph., *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977.
- CABANTOUS A., *Histoire de la nuit XVII^{ème}-XVIII^{ème}*, Paris, Fayard, 2009.
- CAROL A., *Les médecins et la mort XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, Paris, Aubier, 2004.
- CHAUNU P., FOISIL M., de NOIRFONTAINE F., *Le basculement religieux de Paris au XVIII^{ème} siècle : essai d'histoire politique et religieuse*, Paris, Fayard, 1998.
- CHAUNU P., *La Civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, Arthaud, 1971.
- CHAUNU P., *La mort à Paris, XVI^{ème}, XVII^{ème}, et XVIII^{ème} siècles*, Paris, Fayard, 1978.
- CIPOLLA C.M., *Contro un nemico invisibile: epidemie e strutture sanitarie nell'Italia del Rinascimento*, Bologna, Il Mulino, 1985.
- CORBIN A., COURTINE J-J., VIGARELLO G. (dir.), *Histoire du corps*, 3 volumes, Paris, Seuil, 2004-2005.
- CORBIN A., *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.
- DONATO M.P., *Morti improvvisate. Medicina e religione nel Settecento*, Roma, Carocci, 2010.
- ETLIN R.A., *The Architecture of Death. The Transformation of the Cemetery in Eighteenth-Century Paris*, Cambridge (Mass), The MIT Press, 1984.
- FAVRE R., *La mort dans la littérature et la pensée françaises au siècle des lumières*, Lyon, Presses universitaires de France, 1978.
- FOISIL M., « Les attitudes devant la mort au XVIII^{ème} siècle : sépultures et suppression de sépultures dans le cimetière parisien des Saints-Innocents », *Revue historique*, 1974, p. 303-330.
- HARDING V., *The Dead and the Living in Paris and London 1500-1670*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- JENNER M., « Death, Decomposition and Dechristianisation? Public Health and Church Burial in Eighteenth-Century England », *English Historical Review*, 487, 2005, p. 615-632.

- JENNER M., *Civilization and Deodorization? Smell in Early Modern English Culture*, in *Civil Histories. Essays presented to Sir Keith Thomas*, edited by P. BURKE, B. HARRISON, P. SLACK, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 127-144.
- KSELMAN T., *Death and afterlife in modern France*, Princeton, Princeton University Press, 1993.
- LASSERE M., *Villes et cimetières en France de l'ancien régime à nos jours. Le territoire des morts*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- LEBRUN F., *Se soigner autrefois. Médecins, saints et sorciers aux 17^e et 18^e siècles*, Paris, Temps Actuel, 1983.
- LEONARD J., *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, Paris, Aubier Montaigne, 1981.
- MCMANNERS J., *Death and the Enlightenment. Changing attitudes to death in eighteenth-century France*, Oxford-New York, Oxford University Press, 1981.
- MILANESI C., *Morte apparente e morte intermedia. Medicina e mentalità nel dibattito sull'incertezza dei segni della morte (1740-1789)*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana fondata da Giovanni Treccani, 1989 ;
- RILEY J.C., *The Eighteenth-Century Campaign to Avoid Disease*, London, Macmillan, 1987.
- ROCHE D., *Le peuple de Paris : essai sur la culture populaire au XVIII^{ème} siècle*, Paris, Fayard, 1998 (nouvelle édition corrigée et augmentée d'une préface, éd. or. 1981).
- THIBAUT-PAYEN J., *Les morts, l'Église, et l'État. Recherches d'histoire administrative sur la sépulture et les cimetières dans le ressort du parlement de paris aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*, Paris, Ferndand Lanore, 1977.
- TOMASI G., *Per salvare i viventi. Le origini settecentesche del cimitero extraurbano*, Bologna, Il Mulino, 2001.
- VOVELLE M., *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983.
- VOVELLE M., *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^{ème} siècle : les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*, Paris, Plon, 1973.